

## Nouvelles du Comité central

## Séance du 17 février 2011

**Solution de rechange à la clause du besoin –**

La clause du besoin expire à la fin de l'année 2011. La Conférence des directeurs cantonaux de la santé publique s'est prononcée en faveur d'une nouvelle prolongation de trois ans du gel des admissions. Le Comité central de la FMH va demander à l'Assemblée des délégués soit de laisser la clause du besoin parvenir à expiration, soit de proposer un moyen d'agir au niveau cantonal sur la régulation à venir des ressources médicales.

**Cybersanté: analyse de l'impact de la réglementation –**

La FMH a critiqué différents points d'une étude de l'OFSP visant à analyser l'impact de la réglementation sur la cybersanté et à évaluer le rapport coût-utilité d'une telle réglementation. L'OFSP tiendra compte de l'avis de la FMH dans sa mise à jour de l'analyse.

**Remise de médicaments par le médecin –**

La déclaration d'intention commune sur la propharmacie signée par la FMH et santésuisse a été présentée à l'Assemblée des délégués en mars dernier. Les négociations proprement dites sur le nouveau modèle de rémunération de la propharmacie débiteront en avril.

**Recherche concomitante et SwissDRG –**

Conjointement avec H+, la FMH met au concours un projet d'«Etude concomitante à l'occasion de l'introduction de SwissDRG: transferts de prestations et de coûts entre le secteur de soins aigus stationnaires et le secteur ambulatoire (hôpitaux et cabinets privés)». Actuellement, il n'existe encore aucune donnée statistique dans ce domaine.

**Rare diseases –**

Avec différents partenaires de la santé, la FMH a participé à la séance constitutive de la «Communauté d'intérêts pour les médicaments orphelins». La communauté d'intérêts prévoit de coordonner les travaux de sensibilisation aux maladies orphelines entre les différents domaines d'activité. Il s'agit tout d'abord de rédiger une ébauche de concept qui doit prévoir une proposition de budget et l'intégration de la gestion au sein d'un secrétariat.

**Groupe de travail «Abus au cabinet médical» –**

Le groupe de travail «Abus au cabinet médical» a entamé son travail. L'objectif est d'empêcher les médecins, déjà convaincus d'abus, de récidiver lorsqu'ils reprennent leur activité au cabinet médical.

# Prendre le pouls de l'actualité.

## L'offre groupée de la FMH.

Bulletin des médecins suisses, Today's Press, politoscope. Gratuit pour nos membres.

En savoir plus sur  
[www.fmh.ch](http://www.fmh.ch)

 **FMH**  
FOEDERATIO MEDICORUM HELVETICORUM